## Introduction

Après des études à Paris au séminaire de St. Sulpice et à la Sorbonne, Anne Robert Jacques Turgot, baron de l'Aulne, entra dans l'administration publique française en 1751 et fut nommé intendant de Limoges en 1761. D'esprit libéral, ami des philosophes et des encyclopédistes, il entreprit d'importantes réformes politiques, sociales, économiques et techniques dans sa province, ce qui lui valut l'estime de nombreux intellectuels, dont Condorcet qui lui voua une solide amitié. Il quitta Limoges en juillet 1774 pour entrer comme ministre de la Marine dans le premier gouvernement formé par le nouveau roi Louis XVI sous la présidence du comte de Maurepas. Mais il ne conserva cette fonction que très peu de temps, du 22 juillet au 24 août 1774, date à laquelle il fut nommé au poste beaucoup plus important de contrôleur général des Finances qu'il conserva jusqu'au 12 mai 1776, date de sa disgrâce. Dans ces deux fonctions successives, il entreprit d'importantes réformes à l'échelle nationale, qui lui valurent l'estime des milieux éclairés et la réputation de l'homme d'État le plus courageux et le plus libéral de l'Ancien Régime, en même temps que l'hostilité de divers groupes d'intérêts qui amenèrent sa chute. 

1751

Intéressé par la plupart des problèmes scientifiques, et particulièrement bien informé des questions de physique, de chimie et de technique, il fut un ministre de la Marine très qualifié et un contrôleur général soucieux de développer à la fois l'agriculture, l'industrie et le commerce sans intervention excessive du pouvoir politique. C'est ainsi qu'avec les conseils de plusieurs scientifiques, en particulier ceux de Condorcet qui lui écrivait régulièrement,<sup>2</sup> il s'efforça de développer en France la formation et l'équipement scientifiques et techniques à tous les niveaux. C'est dans cette perspective que se situe lors de son bref passage au ministère de la Marine la démarche qu'il fit auprès du roi à l'instigation de Condorcet,<sup>3</sup> pour mettre à la disposition des élèves de la marine et de l'artillerie une réédition de la Théorie complette de la construction et de la manœuvre des vaisseaux [...]<sup>4</sup> d'Euler et une traduction française de la version allemande complétée par Euler<sup>5</sup> des New principles of gunnery 6 de Benjamin Robins. Condorcet pensait que des éditeurs français pourraient se charger de la publication de ces livres et que, pour obtenir le consentement a posteriori d'Euler à cet effet, on pourrait soit lui faire présent de l'édition, soit lui envoyer une gratification au nom du roi. Le 23 août 1774, veille de son départ du ministère de la Marine, Turgot écrivit au roi dans ce sens pour lui proposer d'adresser à Euler, pour le dédommager, une gratification de 5000 livres, somme qui serait prélevée sur les fonds secrets de la Marine.<sup>7</sup>

<sup>1</sup> Pour la biographie de Turgot, voir Condorcet 1786a; Poirier 1999.

<sup>2</sup> La correspondance de Condorcet et de Turgot est publiée dans O'Connor et Arago 1847–1849, tome 1, p. 165–278 ainsi que dans Henry 1883.

<sup>3</sup> Voir la lettre non datée de Condorcet à Turgot – écrite sans doute en juillet 1774 – reproduite dans Henry 1883, p. 178–180.

<sup>4</sup> Euler 1773 (E. 426; Euler 1978 (O. II 21), p. 82–222). Condorcet écrivit à ce sujet à Turgot: «Cet excellent ouvrage ne peut remplir pour la France l'objet pour lequel il a été composé: 1° parce qu'ayant été imprimé à Pétersbourg, les droits sur le papier et les frais de transport augmentent trop le prix; 2° parce qu'étant écrit en français, langue étrangère à l'auteur, il y a plusieurs endroits qu'une mauvaise construction grammaticale rend obscurs. Il serait donc utile qu'on en fit en France une édition où ces défauts seraient corrigés.» Et il ajouta qu'il se chargerait «volontiers des corrections à faire au livre de la *Théorie des manoeuvres*» (Henry 1883, p. 179).

<sup>5</sup> Euler 1745 (E. 77; Euler 1922 (O. II 14), p. 1–409).

<sup>6</sup> Robins 1742.

<sup>7 «</sup>Le célèbre Léonard Euler, un des plus grand mathématiciens de l'Europe, a composé deux ouvrages qui pourraient être très-utiles pour les Écoles de la Marine et de l'Artillerie. L'un est un Traité de la Construction et de la Manœuvre des vaisseaux; l'autre est un commentaire sur les Principes d'artillerie de Robins, traduit en français. Je propose à Votre Majesté d'en ordonner l'impression qui